

RENCONTRE EN KARTIER

Diagnostic en marchant



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

RETOUR SUR LE QUARTIER TILLEUL



Madame, Monsieur,

Suite à la déambulation dans le quartier des Tilleuls le 14 octobre 2025 à laquelle vous avez participé, nous vous en remercions, nous nous étions engagés à revenir vers vous par écrit sur les différents points ayant été soulevés à cette occasion.

Ce document de synthèse reprend l'ensemble des problématiques ayant été abordées avec vous, ainsi que les suites qui ont été apportées ou vont l'être à plus ou moins long terme après étude des différents services de la Ville.

INFORMATIONS SUR LES PROJETS QUI CONCERNENT LE QUARTIER.

• Le projet Ameco

Il se poursuit. En termes de services et d'infrastructures, il y aura notamment une pharmacie et des services paramédicaux ainsi que deux commerces. En termes d'habitations, des collectifs et des maisons sont prévus ainsi qu'une résidence séniors. La passerelle piétons et cyclistes a d'ores et déjà été installée. Le carrefour côté rue de Guebwiller sera aménagé avec installation d'un feu tricolore pour réguler la vitesse et des aménagements piétons et cyclables.

• Ecole maternelle du Tilleul

Elle a été fermée par l'Education Nationale et les enfants ont été rapatriés à l'école des Perdrix. Le bâtiment restera un bâtiment public (et toujours un bureau de vote). Un projet de micro-crèche est en cours d'étude.

Constat de vitesses excessives et de réfection rue de la Verdure.

Plusieurs comptages seront effectués dans la rue de la Verdure dans les mois qui viennent afin d'avoir la photographie la plus exacte de la vitesse et pouvoir prendre les mesures les plus appropriées. Une étude plus globale d'aménagement de la rue est prévue (circulation, stationnements...)

Stationnement gênant rue du Hêtre et rue du Chêne.

La résidence du Chêne regroupe un certain nombre de personnes donc un besoin en places de stationnement important. Auparavant, nous constatons un stationnement des véhicules sur le trottoir qui gênait les piétons. Un travail a été fait à ce niveau-là, et les véhicules sont garés sur la route depuis. Cela permet tout de même de réduire la vitesse dans la rue. Un courrier peut être fait aux résidents afin de leur rappeler que le stationnement des véhicules doit se faire prioritairement sur le parking de la résidence.

Les trottoirs du quartier et notamment dans la rue de la Verdure sont très abîmés.

Ce point sera étudié par les services de la Ville.

Au niveau des n° 25, 27 et 29 rue du Châtaignier, constat de stationnement gênant notamment une camionnette.

Les véhicules sont sur des emplacements autorisés pour le stationnement. Il est possible d'interdire le stationnement en mettant une croix mais cela va supprimer une place. Sur proposition des habitants, la possibilité de créer deux places de stationnement à l'angle rue du Châtaignier / rue de l'Erable sera étudiée.

Signalement d'un canisac vide en face du n° 13 rue de la Verdure.

L'information a été remontée afin qu'il soit réapprovisionné par le Centre Technique Municipal.

Demande d'installation d'un bac à biodéchets à l'angle rue du Saule / rue du Tilleul.

La répartition géographique des bornes a été faite en tenant compte du nombre d'habitants dans les zones concernées. La demande des habitants a été faite à m2A qui a décidé d'ajouter une nouvelle borne au niveau de l'emplacement concerné courant janvier 2026. Un suivi du taux de remplissage sera effectué afin de maintenir ou retirer cette borne à terme.

Présence de voitures ventouses dans la résidence des Châtaigniers.

C'est la copropriété qui doit faire les démarches auprès de la Police Nationale. C'est une résidence privée, la Police Municipale ne peut pas intervenir.

La moraine située en face du 25 rue du Châtaignier gêne le passage des piétons.

Elle a été retirée.